



Conseil d'établissement 2020-2021

Procès-verbal

Le 23 juin 2021

École Sacré-Coeur - La Pocatière

Sont présents :

Maxime Savoie	<input checked="" type="checkbox"/>	Émilie Laurendeau	<input checked="" type="checkbox"/>
Chantale Bélanger	<input checked="" type="checkbox"/>	Nathalie Racine	<input checked="" type="checkbox"/>
Lucien Briand	<input checked="" type="checkbox"/>	Marie-Claude Lebel	<input checked="" type="checkbox"/>
Sophie Duguay	<input checked="" type="checkbox"/>	Katia Villeneuve	<input checked="" type="checkbox"/>
Gabriel Hudon	<input checked="" type="checkbox"/>	Hélène Arsenault	<input checked="" type="checkbox"/>
Séverine Batty	<input checked="" type="checkbox"/>	Samantha Jalbert	<input checked="" type="checkbox"/>
Valérie Bélanger	<input checked="" type="checkbox"/>	Laurence Lepage	<input checked="" type="checkbox"/>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
1.	Mot de bienvenue et vérification du quorum (art. 61 et 62 LIP)	Mme Nathalie Racine accueille les membres et souhaite la bienvenue. Il y a quorum. On ouvre la séance à <u>17 h 44</u>	
2.	Nomination secrétaire de rencontre C.É. # 20-21-91	<u>Hélène Arsenault</u> est nommé(e) comme secrétaire de la rencontre.	Il est proposé par Émilie Laurendeau secondée par Valérie Bélanger et résolu : Que <u>Hélène Arsenault</u> agira à titre de secrétaire pour cette rencontre ADOPTÉ à l'unanimité

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
3.	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>C.É. # 20-21-92</p>	Mme Nathalie Racine fait la lecture de l'ordre du jour.	<p>Il est proposé par Marie-Claude Lebel</p> <p>Secondé par Émilie Laurendeau</p> <p>et résolu :</p> <p>Que l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p>
4.	<p>Lecture et adoption du compte rendu du 27 avril 2021</p> <p>C.É. # 20-21-93</p>	Tous les membre ont reçu copie du compte rendu de la rencontre du 27 avril 2021 et ont pu en faire la lecture au préalable.	<p>Il est proposé par Chantale Bélanger</p> <p>secondé par Valérie Bélanger</p> <p>et résolu :</p> <p>Que le compte rendu du 27 avril 2021 est adopté tel quel.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p>
5.	Suivi au compte rendu	<p>Retour sur le point 5 concernant le projet "cours d'école". Le projet est toujours en phase d'analyse par le ministère car l'école n'a toujours pas reçu la somme attendue. Pour l'automne 2021, l'école pourra tout de même mettre en place des petits projets dans la cours d'école, entre autre à l'aide du budget "Défi Everest" qui doit être dépensé au 31 décembre 2021.</p> <p>Retour sur le point 8 : Aucun changement</p>	

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		<p>Retour sur le point 9 concernant l'organisation scolaire. Le projet éducatif sera réévalué et mis à jour en 2021-2022.</p> <p>Retour sur le point 13 concernant la prise de photos scolaires de l'année 2020-2021. Remerciements faits à Sophie et Valérie pour la réalisation du projet.</p>	
6.	Formation des membres du CÉ (art. 53 et 459,5 LIP)	Les capsules complémentaires à la formation des membres n'étaient plus disponibles en ligne. Par contre, toutes celles qui étaient requises ont été envoyées aux membres et tous en ont pris connaissance.	Informations
7.	Liste des fournitures scolaires (art. 7,77,1 et 1103.2) (dix (10) documents inclus dans l'enveloppe) C.É. # 20-21-94	<p>Cette année, des carrés ont été ajoutés aux listes de fournitures scolaires afin que les parents puissent cocher les items qu'ils ont en leur possession.</p> <p>Concernant la liste de fournitures des maternelles, les listes des deux (2) classes sont différentes. Il serait donc intéressant de combiner les items en commun des deux (2) listes afin de permettre aux parents de pouvoir commencer à faire leurs achats avant de connaître dans quel groupe se trouvera leur enfant.</p> <p>Il serait aussi intéressant d'ajouter des photos en exemple pour certains items, dont les espadrilles pour l'éducation physique et les cahiers quadrillé afin d'éviter d'acheter un mauvais article.</p>	<p>Il est proposé par Maxime Savoie</p> <p>secondé par Sophie Duguay</p> <p>et résolu : Qu'une fois les changements apportés, les listes de fournitures scolaires 2021-2022 sont acceptées.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
8.	<p>Règles de conduites et de sécurité (art. 76 et 110.2) (document 3)</p> <p>C.É. # 20-21-95</p>	<p>Concernant le document de règle de vie, il serait bien de condenser le tout sur une seule page et ainsi avoir une meilleure vue d'ensemble. Aussi, il serait bien de transformer les énoncés de la première page en phrases positives.</p> <p>Concernant l'agenda, il serait intéressant d'y ajouter le document pour enseignement numérique.</p> <p>Concernant le document d'engagements, il serait préférable de créer une page recto-verso afin que l'élève puisse signer la feuille et la remettre à son enseignant en début d'année, et aussi d'ajouter un emoji à chaque "droit". Il serait aussi opportun de l'afficher dans l'école à différents endroits.</p>	<p>Il est proposé par Laurence Lepage</p> <p>secondé par Émilie Laurendeau</p> <p>et résolu :</p> <p>Qu'une fois les changements apportés, les règles de conduites et de sécurité sont acceptées.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p>
9.	<p>Plan de lutte contre l'intimidation et la violence : évaluation (art. 83.1) (document 4)</p> <p>C.É. # 20-21-96</p>	<p>Mme Racine a vérifié auprès des enseignants afin de mettre à jour les résultats.</p> <p>À noter que la pandémie a retardé considérablement la mise en place de certains moyens en lien avec la lutte contre l'intimidation.</p> <p>De plus, Mme Émilie Laurendeau propose que nous offrions aux élèves des ateliers sur les bons comportements à adopter à la maison lors des séances d'école à distance en lien avec le document des règles de vie de l'agenda. Il serait bien que les parents aussi suivent ces ateliers.</p>	<p>Il est proposé par Valérie Bélanger</p> <p>secondé par Marie-Claude Lebel</p> <p>et résolu :</p> <p>Que l'évaluation du plan de lutte pour prévenir le traiter l'intimidation et la violence à l'école soit adoptée tel que lue.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
10.	<p>Budget de l'établissement (art. 95, 96.24, 110.4 et 110.13) (document 5)</p> <p>C.É. # 20-21-97</p>	<p>Un nouveau budget sera disponible pour l'année 2021-2022 étant donné que l'école ouvre une classe de maternelle 4 ans. Cette mesure est valable seulement pour cette année car il s'agit d'une ouverture de classe.</p> <p>Nous avons aussi une mesure pour du soutien additionnel qui sera utilisée pour ajouter 11 heures d'orthopédagogie.</p> <p>Mme Racine nous fait la présentation des différentes mesures de l'année 2021-2022 (mesures 15029, 15230, 15312, 15371, et aide aux EHDAA).</p> <p>En ce qui concerne la mesure 15021 pour les sorties éducatives en classe nature, nous avons accès à un nouveau montant de 3,521.00\$.</p> <p>Concernant la mesure 15025 pour le service aux élèves, l'école utilisera cette somme pour des cours d'anglais enrichi, des heures supplémentaires d'orthopédagogie, un nouveau poste de technicienne spécialisée et une préposée aux élèves handicapés.</p>	<p>Il est proposé par Marie-Claude Lebel</p> <p>secondé par Sévérine Batty</p> <p>et résolu :</p> <p>Que la répartition des budgets de l'année est approuvée par le conseil.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p>
11.	<p>Rapport annuel des activités (art. 82 et 110.4) (document 6)</p> <p>C.É. # 20-21-98</p>	<p>Présentation appréciée.</p> <p>Ajouter envoi courriel dans la section modalités de reddition de compte à la communauté.</p> <p>Un questionnement est soulevé à savoir si le conseil est consulté concernant le choix du matériel scolaire. Le conseil n'est pas consulté, mais aimerait l'être dans le futur.</p>	<p>Il est proposé par Marie-Claude Lebel</p> <p>secondé par Sophie Duguay</p> <p>et résolu :</p> <p>Que le rapport annuel soit adopté tel que lu.</p> <p>ADOPTÉ à l'unanimité</p>

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
12.	Assemblée générale annuelle (art. 47) (document 7)	<p>La date ciblée pour le comité de parents est le 14 septembre 2021 à 17h30.</p> <p>Il serait bien d'y offrir le service de café ou autres. Nous devons aussi procéder au tirage de la facture des frais de scolarité. Dans la convocation à l'assemblée, il serait bien d'aborder le sujet du rôle du parent et du conseil, afin de les inciter à s'informer des projets et activités de l'école, et de s'y impliquer.</p>	
13.	Informations	<p>13.1 Des membres du personnel de l'école : Aucune informations</p> <p>13.2 Du comité de parents : À la demande du comité de parents, de la documentation concernant le transport scolaire du midi a été envoyée aux parents concernés.</p> <p>13.3 Service de garde : La journée hawaïenne du 14 juin dernier a été un succès.</p> <p>D'autres activités et journées thématiques sont déjà prévues pour le mois d'août.</p> <p>Malgré la baisse du nombre d'élèves anticipée pour l'année 2021-2022, le nombre d'inscriptions au service de garde est comparable à l'année précédente.</p> <p>De plus, le service de repas chaud le midi sera de retour en 2021-2022</p>	

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
		<p>13.4 De l'OPP : Les membres remercient les enseignants d'éducation physique pour l'organisation des olympiades. Quelques parents bénévoles ont pu y participer.</p> <p>Valérie mentionne qu'un projet de recherche sur l'implication des parents dans les écoles est en cours. Elle mentionne aussi qu'elle a plusieurs idées afin d'inciter les parents à prendre part aux activités et projets.</p> <p>13.5 Du trésorier Aucune information</p> <p>13.5 Correspondance : Aucune information</p> <p>13.6 Autres sujets Un membre du CÉ rapporte qu'il serait bien de rappeler aux enseignants que de punir une classe complète alors qu'un seul enfant a un mauvais comportement est néfaste. Il faut mettre l'emphase sur les élèves qui font bien les choses (programme des experts). Publiciser le rôle de nos intervenants et expliquer nos processus d'encadrement.</p>	
14.	Affaires nouvelles	Le conseil est informé que l'allée entre le Centre Bombardier et la cour d'école sera asphaltée. Cet espace est utilisé par les autobus du transport scolaire.	

SUJET À DISCUTER		DISCUSSION ET ORIENTATION	PROPOSEUR ET SECONDEUR
15.	Parole au public	Mme Line Lévesque remercie la direction ainsi que le personnel de l'école pour l'année scolaire complétée.	
16.	Levée de l'assemblée C.É. # 20-21-99	L'assemblée est levée à <u>21h08</u>	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Marie-Claude Lebel secondé par Hélène Arsenault et résolu : Que la séance soit levée. ADOPTÉE à l'unanimité

Nathalie Racine, directrice

Gabriel Hudon, président